



Décision de radiodiffusion CRTC 2011-559-2

Version PDF

Autres références : 2011-559 et 2011-559-1

Ottawa, le 15 mars 2012

Diverses entreprises de radio numérique transitoire

Plusieurs collectivités

Renouvellements administratifs – corrections

1. Par la présente, le Conseil corrige l'annexe de *Renouvellements administratifs – corrections*, décision de radiodiffusion CRTC 2011-559-1, 23 septembre 2011, en remplaçant CISL-DR-1 Richmond (Colombie Britannique) par CILS-DR-2 Richmond (Colombie Britannique) et en remplaçant CKKS-DR-1 Sechelt (Colombie-Britannique) par CKLG-DR-1 Vancouver (Colombie-Britannique).

Secrétaire général

**Cette décision doit être annexée à chaque licence.*